

Ruhengeri, le 2 octobre 1943

n° 766/ T.P.

Monsieur le Résident,



*Cope*  
Objet: Constructions type Astrida.

En réponse à votre lettre n° I 651/Sec. du II/9/1943, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous, les constructions type Astrida existant en Territoire de Ruhengeri.

Construites par Travaux Publiés, sur compte ETAT

I maison- emplacement près ancien Hopital- 1941 pour infirmier stagiaire sortant d'Astrida. Actuellement inoccupée, le stagiaire étant retourné à Astrida.

I maison - emplacement près de la barrière de la Douane- 1941- Occupée par le Préposé de la Douane Otto RUZIGI ZNDEKWE

I maison- emplacement près ancien Hopital- 1942 occupée par auxiliaire agricole Ph. KABAGABO

I maison- emplacement près ancien Hopital- 1943- Occupée par Commis du Territoire, Paul BUHIGIRO.

I maison- type Hopital rural ressemblant au type Astrida, mais plus simple, moins de portes et de fenêtres. Construite en 1939 en même temps que l'Hopital Rural, sur compte Caisses de Provinces de Ruhengeri, occupée par l'Infirmier diplômé Stanislas RUTAGENGWA.

I maison type Hopital rural idem, construite en 1942 à Muramba près du Tribunal indigène du Bugarura, occupée par le Greffier du Tribunal indigène du Bugarura. Compte C.A.P. du Bugarura.

I maison à une place et une barza. Construite en 1936 à Gitare (Bukamba, servant à l'infirmier diplômé du Dispensaire de Gitare. Cette maison sera désaffectée quand on construira le dispensaire définitif à Kagogo (Bukamba)

Enfin, dans un mois ou deux, nous commencerons la construction d'une maison type Astrida, mais simplifiée, à une porte et quatre fenêtres, à KINIGI, pour compte Régie Pyrèthre, destinée à l'auxiliaire agricole de la Régie Pyrèthre et probablement une seconde maison pour le Secrétaire comptable de la Régie.

L'Administrateur Territorial VAUTHIER

à Monsieur le Résident du Ruanda

à KIGALI

*Vauthier*

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1651/Sec.

OBJET:

Maisons type

Astrida-construites  
sur B.A.C.

Kigali, le 11 septembre 1943.

899/K.A-P  
18-9-43

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'adresser la liste des maisons type groupe scolaire Astrida construites ou en construction dans votre ressort soit sur budget chefferies soit sur budget du Pays du Ruanda.

La liste mentionnera :

emplacement

date de la construction

nom de l'occupant.

Messieurs les Administrateurs  
Territoriaux de: Kigali, Nyanza, Astrida,  
Shengugu, Kisenyi, Ruhengeri, Ryumba-Kibunga.

Le Résident du Ruanda,  
J. PARADIS,

